

Organisation des visites

- Les visites sont autorisées en chambre
- Sans rendez-vous
- **Entre 10h00 et 18h00** (sans limitation de durée)
- Dans la limite de **2 adultes au maximum issus du même ménage** (hors résidant), accompagnés éventuellement de 2 enfants
- Sous réserve que l'unité ne soit pas confinée.
- Le Tea-room situé au 5ème étage des Cèdres est ouvert pour les résidants et leurs proches de 14h00 à 17h00.
- Les sorties sont également possibles sans obligation de quarantaine au retour. Un test à J0 et J5 sera cependant nécessaire pour toutes sorties supérieur à 24h pour les résidants non-vaccinés.
- l'accès se fait par l'accueil principal ou par la salle de spectacle.
- chaque visiteur est tenu de **s'annoncer à l'accueil dès son arrivée ou de compléter le registre disponible à l'entrée de la salle de spectacle.**
- chaque visiteur est tenu de remplir le registre des visites en renseignant rigoureusement tous les champs

Mesures de protection obligatoires

- le port du masque est obligatoire dans tout l'établissement.
- les visiteurs doivent venir avec leur propre masque
- chaque visiteur doit se désinfecter les mains à l'entrée de l'EMS et aussi souvent que possible
- une distance sociale de 1,5 mètre doit être respectée y compris pendant les visites

Attention

- **en cas d'apparition de symptômes après la visite, nous vous remercions d'avertir immédiatement la personne qui s'occupe de votre parent**
- **si vous présentez des symptômes avant la visite, nous vous remercions de renoncer à votre venue**